

Membre Fondateur

- De la Fédération Internationale des Journalistes
- De L'Union Syndicale Solidaires



GRÈVE SALAIRES

UNE DIRECTION AUX ABOIS

« Nous n'avons plus la main sur 2006. Nous ne l'avons pas encore sur 2007... ». Exprimés lors de la dernière négociation dans le cadre du préavis de grève de 59 minutes déposé par le SNJ et la CFDT pour ce soir à 18h15, ces quelques mots sonnent comme un véritable aveu d'impuissance de la Direction. Un aveu qui selon elle, doit nous conduire à arrêter un conflit qui n'aurait que trop duré. C'est évidemment là que nos positions divergent ! Cet aveu renforce au contraire notre détermination à poursuivre.

Contrairement aux déclarations répétées de la Direction, nous savons qu'il y a de l'argent dans le Groupe France Télévisions. L'annonce prévue lors du prochain CCE des mécanismes de départs volontaires à la retraite, la négociation en cours du budget 2007, sont autant d'éléments qui montrent qu'une Direction fait des choix. Refuser d'aller au delà des 70 euros proposés est donc un choix. Signer avec un syndicat une sortie de grève en est un autre. Comment s'étonner alors que le conflit continue. Au final la tactique de la Direction n'a pas fonctionné et la voilà prise à son propre piège. Elle est aujourd'hui prisonnière de sa signature du protocole de sortie de grève sans pouvoir se donner les moyens d'arrêter un conflit qu'elle n'est jamais parvenue à maîtriser.

Sa faiblesse est notre force. Nous devons aujourd'hui continuer à combattre pour l'obtention d'une mesure générale. L'année 2006 n'est pas terminée. Les quatre Organisations Syndicales porteuses du mouvement viennent de déposer un référé devant le Tribunal de Grande Instance de Paris pour demander l'arrêt de la diffusion des sujets des journalistes grévistes et le respect de leur droit moral lorsque les bobines sont non titrées. L'audience est fixée au 14 décembre, la décision attendue quelques jours plus tard. Le 18 décembre toutes les Organisations Syndicales sont invitées à mener une « réflexion » sur le point d'indice avec l'Association des Employeurs de l'Audiovisuel Public. Pour le SNJ, ces rendez-vous doivent être accompagnés d'une poursuite des préavis.

Si la Direction veut éviter cela, elle connaît notre revendication.

Paris, le 6 décembre 2006

Prochains préavis : jeudi 7 décembre 18h38 19h37 (CFTC); mardi 12 décembre 11h45 12h44 (Sud)

SNJ France 3

Pièce A 212 - 7, esplanade Henri de France 75907 PARIS Cedex 15

Tél. : 01.56.22.88.28/88.30/71.56 - Fax : 01.56.22.88.29 - E-mail : SNJ.France3@wanadoo.fr - Site: <http://www.snj-audiovisuel.org>